

SITES &
CITES
REMARQUABLES
FRANCE

des
PATRIMOINES
à **L'ÉCONOMIE**

*Réinventons
les politiques de
nos territoires !*

CALAIS
28 & 29 ²⁰¹⁷
SEPTEMBRE

*Le Channel - Scène
nationale*

2^e CONGRÈS NATIONAL - DOSSIER DE PRESSE

[Dossier de presse - Congrès national de Sites & Cités - Septembre 2017] 2/14

Sommaire

Congrès national « Des patrimoines à l'économie » - Communiqué de presse	3
Les principaux enjeux débattus pendant le congrès.....	4
Déroulement du congrès.....	5
Sites & Cités remarquables de France.....	6
Ville de Calais.....	12
Le Channel – Scène nationale.....	13
Informations pratiques et contacts.....	14



[Dossier de presse - Congrès national de Sites & Cités - Septembre 2017] 3/14

« PATRIMOINES À L'ÉCONOMIE : RÉINVENTONS LES POLITIQUES DE NOS TERRITOIRES ! »

2^e CONGRÈS NATIONAL

28 et 29 septembre 2017, CALAIS – Channel, Scène Nationale

Avec la Ville de Calais, Sites & Cités remarquables de France organise son deuxième congrès national « *Des Patrimoines à l'économie : réinventons les politiques de nos territoires* », les 28 et 29 septembre 2017 à Calais. **En 2017, le changement de gouvernement est l'occasion de s'interroger** sur la place des patrimoines dans les politiques nationales, régionales et locales. Sites & Cités **s'engage avec son 2^e Congrès** pour une véritable prise en compte des patrimoines comme un support majeur pour le développement de nos territoires.

Le Congrès est organisé en partenariat avec la Région Hauts-de-France, les **Ministères de l'Europe et des Affaires étrangères, de la Culture, de la transition écologique et solidaire, la Caisse des Dépôts, EDF et le Groupe La Poste**. Il reçoit le soutien de : Atout France, le Centre des Monuments nationaux, **l'Association des communautés de France, l'Association des petites villes de France, la CAPEB, et le Clic France.**

L'enjeu de ces deux jours d'échanges et de débats est de remettre les patrimoines au cœur des politiques publiques. Plus de soixante-dix experts interviendront. De nombreux élus présenteront leurs expériences territoriales, comme Natacha Bouchart, maire de Calais, Pierre Jarlier, maire de Saint-Flour, **Bruno Marty, maire de La Réole...** Plusieurs professionnels du tourisme, du patrimoine et de l'urbanisme enrichiront le débat, comme Christian Mantei, **Directeur général d'Atout France** ; Philippe Belaval, Président du Centre des monuments nationaux ; Olivier Razemon, journaliste et auteur du livre « Comment la France a tué ses villes » ; François Delarozière, directeur artistique de la Compagnie Machine à Nantes ; Michel Durrieu, directeur du Comité Régional de Tourisme de Nouvelle Aquitaine... Quatre cents participants sont attendus pour ce congrès national : élus et techniciens des collectivités, professionnels du tourisme, du patrimoine et de l'urbanisme, étudiants et journalistes.



Les principaux enjeux débattus pendant le congrès

Trois plénières traiteront des sujets suivants :

Patrimoine et tourisme culturel,
quelles propositions pour un développement harmonieux sur l'ensemble du territoire ?

Faisant suite à la mission et au rapport de M. Martin Malvy, président de Sites & Cités, président du Grand Figeac, ancien ministre, « 54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos Patrimoines », ce 2^e Congrès national **sera l'occasion d'interroger** les liens à tisser entre patrimoines et économie touristique. Comment les patrimoines permettent-ils de mieux **répartir la fréquentation touristique nationale et internationale sur l'ensemble du territoire ? Quelles plus-values apportent les patrimoines ? Comment développer l'attractivité de nos villes et territoires ? Comment mieux le faire connaître à l'international ?**

Quelle reconquête des centres anciens ?

Ce 2^e Congrès sera un temps important pour construire ensemble les politiques en faveur de nos **centres anciens, au vu des évolutions inquiétantes qu'ils subissent**. S'appuyant sur le "Plan National en faveur des espaces protégés" de M. Yves Dauge **et en sa présence ainsi que celle d'élus, d'experts** et représentants de ministères et agences nationales, Didier Herbillon, Vice-Président de Sites & Cités et Maire de Sedan présentera les attentes des collectivités afin de proposer des évolutions et leviers opérationnels, juridiques et financiers, permettant ainsi de relever ce qui fait obstacle aux politiques **locales d'attractivité, de valorisation et de reconquête des quartiers anciens protégés**.

Patrimoines et Europe : vers de nouvelles dynamiques de coopération ?

Depuis sa création, Sites & Cités développe des projets et coopérations à l'échelle européenne et internationale sur la thématique des patrimoines. Quelles retombées économiques, sociales et culturelles pour les collectivités engagées ? Comment structurer et mettre en réseau les initiatives **des pays partenaires ? Dans l'objectif de 2018, année européenne du patrimoine culturel, quelles propositions et stratégies pour les partenariats ?**



Cinq ateliers permettront l'échange autour de ces thématiques :

- Concilier innovation et qualité architecturale du bâti ancien
- Valorisation des patrimoines et nouvelles logiques de partenariats
- Le paysage : donner du sens à la recomposition territoriale
- Un an après la loi LCAP : quel avenir pour les espaces protégés au sein de nouvelles dynamiques intercommunales
- Patrimoines et Tourisme : les labels, quelle valeur ajoutée en matière de tourisme ?

Déroulement du congrès

> Jeudi 28 septembre 2017

9h00 – Accueil des participants

10h00 – Ouverture du Congrès

10h30 – Plénière : Patrimoines et tourisme culturel : quelles propositions pour un développement **harmonieux sur l'ensemble du territoire** ?

12h30 : Démonstrations : innovations numériques et patrimoines en partenariat avec le ClicFrance

14h30 – 3 Ateliers en parallèle :

1. Concilier innovation et qualité architecturale du bâti ancien
2. Valorisation des patrimoines et nouvelles logiques de partenariats
3. Le paysage : donner du sens à la recomposition territoriale

16h15 – 2 Ateliers en parallèle :

1. Un an après la loi LCAP : quel avenir pour les espaces protégés au sein de nouvelles dynamiques intercommunales ?
2. Patrimoines et Tourisme : les labels, quelle valeur ajoutée en matière de tourisme ?

18h15 – Cocktail et visites à la Cité de la dentelle et de la mode (Exposition Givenchy)

> Vendredi 29 septembre 2017

9h00 – Plénière : Patrimoines et Europe : vers de nouvelles dynamiques de coopération ?

10h45 – Restitutions des ateliers et perspectives

11h30 – Plénière : Quelle reconquête des centres anciens ? Propositions pour des politiques ambitieuses et ciblées sur nos territoires

13h00 – Conclusions et clôture

14h30 – Visites thématiques de Calais



[Dossier de presse - Congrès national de Sites & Cités - Septembre 2017] 6/14

Sites & Cités remarquables de France

L'Association des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Sites Patrimoniaux Remarquables

Sites & Cités remarquables de France réunit plus de 220 territoires membres, soit 1500 communes, **porteurs du label « Ville et Pays d'art et d'histoire », ou d'un Site patrimonial remarquable (ancien secteur sauvegardé, ZPPAUP / AVAP)**, qui souhaitent partager leurs interrogations et leurs expériences sur les politiques de protection et de valorisation du patrimoine. Depuis 17 ans, l'Association œuvre à la promotion d'une vision large et décloisonnée des questions liées au patrimoine. Sites & Cités développe le dialogue avec différents Ministères, l'Assemblée nationale et le Sénat, pour renforcer le cadre législatif, juridique et financier de la protection et de la valorisation du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme. Avec ses membres, Sites & Cités Remarquables de France mobilise un réseau de compétences sur le patrimoine et l'urbanisme patrimonial, en matière de restauration, réglementation, formation des professionnels, recherche et sensibilisation des publics.

Missions principales de Sites & Cités

- Mise en réseau des villes et territoires, de leurs élus et techniciens, et de tous les acteurs et experts, autour du patrimoine.
- Échanges : Ateliers, groupes de travail, formations : de véritables espaces de débat sur **l'actualité du patrimoine**.
- Études : sur les villes et pays d'art et d'histoire, les sites patrimoniaux remarquables et leur évolution.
- Expertise : accompagner les villes et les territoires dans la mise en œuvre de leur politique patrimoniale, avec des experts reconnus nationalement ou issus du réseau.
- Capitalisation des expériences : **une plateforme d'informations actualisées** au travers notamment du site Internet, véritable boîte à outils
- Veille et prospective : sur **l'actualité et l'avenir du patrimoine**



[Dossier de presse - Congrès national de Sites & Cités - Septembre 2017] 7/14

Les grandes orientations menées par Sites & Cités depuis 2016

/ La mission d'étude « Patrimoines et économie touristique »

Le 8 février 2016, Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères et du développement international, a chargé Martin Malvy, en tant qu'ancien ministre et Président de Sites & Cités, d'une mission de réflexion sur la valorisation et la promotion de l'offre touristique française dans le domaine du patrimoine afin de développer l'attractivité de la destination France.

Cela a abouti au rapport « 54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos Patrimoines » **qui permet d'interroger les liens à tisser entre patrimoines et économie touristique.**

Dans son rapport, Martin Malvy rappelle la richesse des Patrimoines en France avec plus de 40 000 monuments et sites protégés, 8000 musées, 42 sites inscrits au Patrimoine mondial de l'Humanité, plus d'une vingtaine de labels dédiés au patrimoine, il met en exergue que le Patrimoine et la Culture figurent en tête d'attractivité dans le choix de la Destination France, pour plus de 50 % de la clientèle internationale. **Le tourisme représente 7,5% du PIB national et 2 millions d'emplois.**

Martin Malvy a identifié 6 axes majeurs, pour mieux structurer et mieux promouvoir le tourisme culturel :

Le premier objectif concerne la gouvernance. Comment rapprocher les acteurs du Patrimoine et ceux du tourisme pour construire ensemble les projets de développement ? Renforcer les synergies entre les différents acteurs du secteur à tous niveaux de décision, rapprocher les acteurs du tourisme et de la culture et leurs réseaux. Les Patrimoines sont multiples et les mettre en tourisme est une priorité **qui est indubitablement transversale. Il convient donc d'élaborer un groupe de travail interministériel de haut niveau.**

Centres anciens et patrimoine : **Jouer la carte de l'hébergement et de l'activité. Plusieurs suggestions mises en avant concernent l'hébergement et l'hôtellerie de charme,**

L'accueil et l'offre, clefs de la réussite dans la compétition internationale. Structuration de l'offre : Mieux répondre aux exigences des touristes et à leurs nouvelles attentes et développer une offre territoriale équilibrée, en prenant en compte les « vedettes » mais aussi les « pépites » réparties sur le territoire.



[Dossier de presse - Congrès national de Sites & Cités - Septembre 2017] 8/14

Gestion – Management – Formation : Renforcer la transversalité des formations pour une meilleure prise en compte des enjeux liés au tourisme culturel et patrimonial. Assurer une meilleure formation continue des gestionnaires **de sites patrimoniaux. Structurer l'offre de médiation dans sa double composante touristique et culturelle.**

La transition numérique : **Adapter l'offre touristique aux nouvelles pratiques et encourager les initiatives de co-construction d'offres à valeur ajoutée** dans le domaine culturel et patrimonial. Utiliser le numérique pour assurer la meilleure visibilité des sites patrimoniaux.

Promotion / communication : Compenser la multiplication des intervenants par une organisation coordonnée. La promotion est également éclatée. Il faut donc déterminer les acteurs de la promotion **du tourisme. Renforcer également le poids d'Atout France, en particulier le cluster tourisme et culture.** Faire connaître les trésors du patrimoine français, parfois éloignés des grands circuits touristiques. **Enfin, accorder une place importante à l'événementiel pour dynamiser l'image de la France à l'étranger.**

Ce rapport sera présenté par Martin Malvy et développé lors de la plénière « Patrimoines et *tourisme culturel : Quelles propositions pour un développement harmonieux sur l'ensemble du territoire* » le jeudi 28 septembre de 10h30 à 12h45.

L'une des suggestions de ce rapport sera également développée lors de l'atelier « Patrimoines et Tourisme ; les labels, quelle valeur ajoutée en matière de tourisme ? » le jeudi 28 septembre de 16h15 à 15h45.

/ Propositions pour les sites patrimoniaux remarquables et le "Plan National en faveur des nouveaux espaces protégés"

Didier Herbillon, Vice-Président de Sites & Cités et Maire de Sedan présentera, lors du congrès national les 28 et 29 septembre, les attentes des collectivités afin de proposer des évolutions et leviers opérationnels, juridiques et financiers, permettant ainsi de relever ce qui fait obstacle aux politiques **locales d'attractivité, de valorisation et de reconquête des quartiers anciens protégés.** Il présentera **les propositions du réseau de Sites et Cités remarquables pour des modes d'intervention appropriés** pour les centres anciens et leur développement.



[Dossier de presse - Congrès national de Sites & Cités - Septembre 2017] 9/14

Yves Dauge, président d'honneur de Sites & Cités remarquables de France et ancien sénateur, s'est vu confier par Manuel Valls, à l'époque premier ministre, la mission du Plan national en faveur des nouveaux espaces protégés. Présenté en février 2017, il fait l'objet d'une expérimentation dans trois régions avec 5 à 6 villes par région : Centre-val-de-Loire, Occitanie et Grand Est. Sites & Cités est chargée d'une partie de cette expérimentation en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires et la Direction générale des patrimoines.

Les objectifs des propositions de Sites et Cités remarquables et du "Plan National en faveur des nouveaux espaces protégés" concernent potentiellement 600 villes petites et moyennes qualifiées « site patrimonial remarquable » qui voient leurs centres historiques se vider et leur environnement se dégrader. Il vise à faire renaître leurs centres en y faisant revenir des habitants, des activités, du commerce, de la culture, en maîtrisant leur urbanisme périphérique, en exploitant leurs potentiels et leurs ressources.

Yves Dauge sera grand témoin, avec Olivier Razemon, auteur de « Comment la France a tué ses villes », de la plénière « Quelle reconquête des centres anciens ? Propositions pour des politiques ambitieuses et ciblées sur nos territoires » le vendredi 29 septembre de 11h30 à 13h.

/ La Loi LCAP

La loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (Loi LCAP du 7 juillet 2016) a réformé l'essentiel des dispositifs relatifs aux secteurs sauvegardés, AVAP, ZPPAUP et abords des Monuments historiques.

L'association Sites & Cités s'est engagée tout au long des débats parlementaires de cette loi à défendre les intérêts des collectivités, au travers, notamment, de conférences de presse, d'articles dans la presse, d'entretiens télévisés et surtout d'une Adresse au président de la République et au 1^{er} ministre, qui a récolté plus de 250 signatures de collectivités, personnalités et associations patrimoniales. Elle a aussi contribué au contenu du texte de loi promulgué en juillet 2016.



[Dossier de presse - Congrès national de Sites & Cités - Septembre 2017] 10/14

L'atelier « Un an après la loi LCAP : quel avenir pour les espaces protégés au sein de nouvelles dynamiques intercommunales ? » traitera de ce sujet, jeudi 28 septembre de 16h15 à 17h45.

Sites & Cités a établi avec l'Adcf (Assemblée des communes de France) une note qui traite spécialement de l'articulation entre la commune et l'intercommunalité pour la mise en œuvre des protections patrimoniales et de la loi LCAP. Sont abordées les questions de compétences et de leur transfert et de la gestion des Sites Patrimoniaux Remarquables, tant en matière de médiation que de la commission locale, que de plan de sauvegarde ou de plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

Cette note de Sites & Cités et de l'Adcf paraîtra lors du congrès et sera remise aux participants.

/ Valorisation des patrimoines et laboratoire d'expériences

Sites & Cités remarquables de France a développé son expérience autour des politiques de médiation et de sensibilisation des publics mises en œuvre dans les territoires labellisés Villes ou Pays d'art et d'histoire. L'association soutient l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre collectivités dans le champ de la médiation des patrimoines et des outils d'interprétation auprès de tous les publics, habitants ou touristes. Sites et Cités aborde également les enjeux de la valorisation numérique des patrimoines, par la diffusion d'un guide méthodologique, mais aussi le développement de l'application « Sites et Cités l'appli » pensée comme le premier réseau social des amoureux du patrimoine.

Enfin, Sites et Cités s'affirme comme un laboratoire d'expériences favorisant l'initiation de partenariats entre des structures privées et des collectivités territoriales ainsi qu'entre réseaux patrimoniaux institutionnels ou associatifs.

Au congrès national, l'atelier 2 traitera de « Valorisation des patrimoines et nouvelles logiques de partenariats » le jeudi 28 septembre de 14h30 à 16h.



[Dossier de presse - Congrès national de Sites & Cités - Septembre 2017] 11/14

/ Coopérations internationales

Sites & Cités remarquables de France accompagne ses membres dans la mise en place de coopérations internationales axées sur la revitalisation sociale, économique et culturelle des villes et territoires à partir de leurs patrimoines. Elle renforce ainsi les relations internationales entre les villes du réseau et leurs partenaires.

En mobilisant les compétences des élus, experts, techniciens et partenaires du réseau, en proposant des opérations pilotes dans les domaines de la préservation et de la valorisation des patrimoines, **Sites & Cités et ses partenaires internationaux servent les objectifs d'une meilleure protection du patrimoine et d'une plus grande sensibilisation des habitants et des autorités à son intérêt.**

Elle propose des opérations pilotes dans les domaines de la préservation et de la valorisation des patrimoines, qui constituent alors des références pour des politiques patrimoniales plus larges.

Enfin, elle accompagne la constitution de réseaux nationaux afin de diffuser les bonnes pratiques, et **d'échanger sur les expériences et les interrogations des professionnels et des élus.**

Sites & Cités renforce au quotidien ses partenariats d'Europe de l'Est et en Afrique – en Croatie, Roumanie, Albanie, République de Macédoine, Bulgarie, Bosnie-Herzégovine, Pologne, Mali... - tout en **élargissant ses coopérations avec d'autres territoires, tels le Liban, la Colombie, Cuba ou encore la Chine.**

Les enjeux et les perspectives de l'action internationale de Sites & Cités seront débattus à l'occasion de la Séance plénière « Patrimoine et Europe : vers de nouvelles dynamiques de coopération ? », qui réunira des élus et professionnels français et internationaux, **représentants de collectivités, de réseaux nationaux et internationaux et d'ambassades.**



[Dossier de presse - Congrès national de Sites & Cités - Septembre 2017] 12/14

Ville de Calais

Sites & Cités remarquables de France souhaite, en organisant son congrès national à Calais, participer à la valorisation du patrimoine de la ville et à dynamiser la destination touristique. La ville de Calais est fortement engagée dans la réhabilitation et la valorisation de son patrimoine bâti historique.

Porte d'entrée principale vers les îles britanniques, Calais s'emploie à créer les meilleures conditions pour capter les 30 millions de voyageurs qui la traversent chaque année. La ville multiplie ainsi les initiatives pour asseoir son attractivité, pour affirmer son statut de station balnéaire et pour valoriser un passé étroitement lié à la dentelle. Sa vocation touristique, Calais la renforce en misant sur la reconquête de son patrimoine **et la valorisation d'une histoire marquée par une forte influence britannique.**

L'histoire en bref

La ville a connu une forte influence anglaise pendant plus de 200 ans comme le souligne le célèbre monument de Rodin, les Bourgeois de Calais, mais également une occupation espagnole. La ville est issue du regroupement de deux communes : Calais et Saint Pierre les Calais en 1885, provoqué par **l'industrialisation du territoire. Mondialement connu par sa production de dentelle mécanique pour la haute couture et la lingerie**, Calais possède un patrimoine industriel, architectural et militaire fort. La ville fut toutefois très éprouvée par les deux guerres mondiales. Titulaire de la croix de Guerre 1914-1918 et 39-45, **ainsi que de la légion d'Honneur, Calais est aujourd'hui le premier port d'Europe continentale pour les liaisons transmanche.**

Politique patrimoniale, labels, procédures et outils

La ville de Calais est fortement engagée dans la réhabilitation et la valorisation de son patrimoine bâti historique depuis plusieurs années. En effet, la mise en accessibilité du Beffroi en 2011 avec son **classement au patrimoine mondial de l'Humanité (UNESCO), la restauration de l'Église Notre Dame** et de ses jardins Tudor ainsi que les politiques de requalification urbaine **au titre de l'ANRU et du PNRQAD** montrent les efforts entrepris par la ville pour entretenir, valoriser et animer son patrimoine architectural et culturel. Dans cette dynamique, la ville de Calais présente en toute cohérence sa candidature au label des villes d'art et d'histoire.



[Dossier de presse - Congrès national de Sites & Cités - Septembre 2017] 13/14

Le Channel – Scène nationale

« *Après des dizaines d'années de fonctionnement, c'est au début des années 90 que les abattoirs de la ville de Calais fermèrent leurs portes et c'est en 1994 que la scène nationale commença à s'y installer. Ce fut à l'occasion des manifestations liées à l'inauguration du tunnel sous la Manche que la scène nationale conçut et organisa en 1994.*

C'est d'ailleurs à ce moment-là qu'apparaîtra pour la première fois le géant du Royal de luxe, spectacle qui inaugura une longue série de rendez-vous grandioses rassemblant des dizaines de milliers de personnes, tous organisés par la scène nationale, transformant et marquant à jamais l'imaginaire de la ville.

Inauguré dans ses murs rénovés le 1er décembre 2007, le Channel se revendique comme un lieu de vie artistique. La présence de la librairie et de l'espace de restauration s'explique par cette intention. *Le Channel cultive ses singularités, nées d'un rapport critique qu'il entretient avec lui-même et d'une volonté affirmée de travailler pour une population et d'abord celle de son territoire.*

La question du Channel n'est pas de faire comme les autres ou différemment des autres. Elle est d'être au plus juste d'un travail artistique qui refuse l'entre-soi mais qui est au contraire une adresse à tous et à chacun.

Le Channel a ainsi, au cours de son histoire, imaginé plusieurs manifestations artistiques et populaires. Ce fut Jours de fête, puis Rêve général, Libertés de séjour **à l'ouverture du lieu transformé. Renaîtra, à la fin de l'année 2017, Feux d'hiver**, grâce au soutien plein et entier de la Région Hauts-de-France et en particulier de son président, Xavier Bertrand, qui porte une attention active et bienveillante sur le devenir du lieu.

Il y a aussi les duos gastronomiques, forme inédite de spectacle née de la rencontre entre un artiste et un chef, Alexandre Gauthier, meilleur chef Gault et Millau 2016, qui signa longtemps la carte des Grandes tables du Channel.

En conviant tous les champs du spectacle vivant contemporain, arts du cirque et de la marionnette, **théâtre, danse, concerts, le Channel démontre s'il en était besoin, que son lieu est un formidable terrain de jeu, propice à la mise en œuvre de tous les possibles.**
C'est ce qui explique sans doute son succès et des audiences sans cesse en hausse. »

Francis Peduzzi, directeur

lechannel.fr



[Dossier de presse - Congrès national de Sites & Cités - Septembre 2017] 14/14

Informations pratiques et contacts

Congrès national de Sites & Cités remarquables de France

28 et 29 septembre 2017. Calais, Le Channel – Scène nationale

Informations et inscriptions : <http://www.sites-cites.fr/agenda/congres-2017-calais/>

Le congrès est ouvert à tous. Gratuit pour les membres et les partenaires de Sites & Cités, les partenaires de la Ville de Calais et les étudiants.

Informations : reseau@sites-cites.fr – 09 72 49 97 06

CONTACT PRESSE :

Marie LE SCOUR

Chargée de mission Patrimoines et Communication - Sites & Cités

09 72 49 97 02 - m.lescour@sites-cites.fr



Sites et Cités remarquables de France

Musée d'Aquitaine

20, cours Pasteur

33000 Bordeaux - France

Tél. +33 (0)9 72 49 97 06

reseau@sites-cites.fr

www.sites-cites.fr